

Dans les provinces centrales, qui ne produisent pas de charbon, les forces hydrauliques sont l'âme du progrès industriel. Le tableau 1 donne la répartition des forces hydrauliques du Canada, tant captées que potentielles, au 1er janvier 1936.

**1.—Forces hydrauliques du Canada captées et utilisables, par provinces, au 1er janvier 1936.**

Province.	Force motrice utilisable en 24 heures, à 80 p.c. du débit.		Turbines installées.
	Au minimum habituel du débit.	Au débit normal (pendant 6 mois).	
	h.p.	h.p.	h.p.
Ile du Prince-Edouard.....	3,000	5,300	2,439
Nouvelle-Ecosse.....	20,800	128,300	116,367
Nouveau-Brunswick.....	68,600	169,100	133,681
Québec.....	8,459,000	13,064,000	3,853,320
Ontario.....	5,330,000	6,940,000	2,560,155
Manitoba.....	3,309,000	5,344,500	392,825
Saskatchewan.....	542,000	1,082,000	42,035
Alberta.....	390,000	1,049,500	71,597
Colombie Britannique.....	1,931,000	5,103,500	718,497
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	294,000	731,000	18,199
<b>Canada.....</b>	<b>20,347,400</b>	<b>33,617,200</b>	<b>7,909,115</b>

Les chiffres relatifs à la force motrice utilisable comprennent uniquement les rapides, chutes, etc., susceptibles de captation et dont le débit utilisable est bien connu ou est au moins approximativement établi. Il existe d'un littoral à l'autre d'innombrables rapides et chutes de capacités variables, qui échappent à l'inventaire ci-dessus, faute d'être suffisamment connus; ceci est particulièrement vrai des régions septentrionales généralement inexplorées. Il n'est pas tenu compte, non plus, des possibilités d'endiguement des eaux des fleuves et rivières, dont le cours est plus ou moins nonchalant, susceptible d'être entrepris à peu de frais, si ce n'est exceptionnellement, là où des études ont été faites et les résultats enregistrés.

Les chiffres sous la rubrique des turbines installées indiquent la capacité des roues hydrauliques effectivement installées dans la Puissance. Ces chiffres ne doivent pas être placés en comparaison directe avec les forces motrices utilisables, dans le but de connaître le pourcentage des ressources hydrauliques disponibles actuellement captées. Les turbines installées dans la Puissance développent une force dépassant de 30 p.c. le maximum des disponibilités calculées au débit normal pendant six mois. Par conséquent, les chiffres cités ci-dessus démontrent qu'à l'heure actuelle les ressources hydrauliques de la Puissance dûment constatées permettent l'installation de turbines développant 43,700,000 h.p.; autrement dit, les turbines fonctionnant aujourd'hui n'absorbent que 18 p.c. du total des forces hydrauliques reconnues.

Cette estimation ne représente que le minimum des forces hydrauliques potentielles du Dominion. A l'appui de cette assertion on peut citer le cas des provinces de Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Ecosse. Une étude approfondie des ressources hydrauliques de ces provinces a révélé la possibilité de construire à peu de frais des réservoirs régulateurs du débit des cours d'eau. Il est estimé que ces deux provinces possèdent respectivement 200,000 et 300,000 h.p. utilisables.